

---

## Prêter des broyeurs de végétaux

---

### Sycodem Sud Vendée



All de la Vallée Verte  
Pôle Environnemental du Seillot  
85200 Fontenay-le-Comte

[Voir le site internet](#)

Auteur :

Sophie Metay  
[sophie.metay@sycodem.fr](mailto:sophie.metay@sycodem.fr)

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



---

## CONTEXTE

Depuis 2018, le Sycodem dispose de quatre broyeurs de végétaux couteaux/marteaux de coupe à 10 cm. Les agents des collectivités adhérentes ont été formés à l'utilisation et l'entretien de ces broyeurs, et ont bénéficié d'un accès privilégié à ces outils pendant 1 an et demi permettant de valoriser plus de 60 Tonnes de déchets végétaux.

Utilisés à seulement 2,5% de leur capacité d'utilisation, le Sycodem a décidé de déployer ce prêt de broyeurs auprès des ménages du territoire, résidents à 93,35% en habitat pavillonnaire.

## OBJECTIFS ET RESULTATS

### Objectifs généraux

Réduire les apports de végétaux des ménages en déchèterie

### Résultats quantitatifs

- ▶ 168 ménages, 14 communes, 1 communauté de communes et 1 lycée agricole ont bénéficié du service de prêt de broyeurs
- ▶ 197 Tonnes de déchets végétaux ont été détournées
- ▶ 40% des personnes enquêtées brûlaient leurs végétaux et 60% déposaient leurs végétaux en déchèterie avant l'opération
- ▶ 40% des personnes enquêtées ont broyé des branchages inférieurs à 5 cm
- ▶ 50% des bénéficiaires du service ont broyé moins de 2h

### Résultats qualitatifs

- ▶ La demande d'emprunt de broyeurs est devenue supérieure à l'offre dès le mois de mai 2020.
- ▶ Les loueurs et vendeurs de matériel de broyage ont noté une augmentation de la demande au cours de l'année 2020
- ▶ Les communes les plus boisées situées aux extrémités du territoire (NO ; NE ; SE) n'ont pas ou peu emprunté de broyeurs. Les difficultés d'accessibilité géographique peuvent l'expliquer (25 minutes de trajet via routes départementales).

## MISE EN OEUVRE

### Description de l'action

Le Sycodem prête des broyeurs de végétaux auprès des usagers particuliers, des collectivités et des associations via un prestataire de location. A l'issue de l'opération, un sondage est transmis par mail ou courrier auprès de l'ensemble des usagers qui ont bénéficié du service.

## Planning

- Juillet 2019 : Définition des modalités de prêt, réalisation des conventions de partenariat et de mise à disposition
- Octobre 2019, salon bio de Fontenay-le-Comte : stand de sensibilisation au broyage de végétaux
- Octobre 2019 : Essais des premiers prêts de broyeurs
- Décembre 2019 : Diffusion des outils de communication (bulletins d'information Sycodem et communes)
- Mai 2020 : bilan intermédiaire
- Août 2020 : diffusion d'une enquête auprès des bénéficiaires du service
- Octobre 2020 : évaluation de l'expérimentation

## Moyens humains

1 coordinateur de l'action : environ 300 h / 1 an

## Moyens financiers

- 8 026.90 € de prestation de location
- 2 733.47 € d'entretien / réparation
- 920.40 € d'achat d'EPI
- 1 371.00 € d'amortissement (broyeurs + housses)
- 6 404.20 € de salaires (0.20 ETP)
- 90,58€ de publipostage

## Moyens techniques

4 broyeurs Rabaud Xylochip de coupe 100mm  
4 housses imperméables de stockage des broyeurs  
200 paires de gants, 4 casques de protection

## Partenaires mobilisés

1 loueur de matériel qui assure le prêt (convention de prêt, justificatifs, EPI, attelage, prise en main, retour matériel), l'entretien courant et la réparation des broyeurs

## VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

### Facteurs de réussites

La « gratuité » du matériel a suscité l'intérêt du broyage auprès de personnes non convaincues et facilité la diffusion de l'information en bouche à oreille.

La gratuité permet de lever les éventuels freins économiques des usagers face au coût élevé d'une location d'un matériel identique (200€HT).

### Difficultés rencontrées

La gratuité du matériel n'a pas favorisé l'attention des usagers sur l'utilisation et l'entretien du matériel. Tuiles et cailloux ont été retrouvés dans les broyeurs et engendré une forte usure prématurée du matériel.

Depuis 2018, les broyeurs étaient exclusivement réservés aux Communes qui avaient participé à la formation réalisée par le constructeur Rabaud. Or la forte demande des particuliers a diminué la disponibilité du matériel pour les collectivités qui se sont vues re-déposer des végétaux en déchèteries, reporter leurs chantiers ou louer du matériel.

### Recommandations éventuelles

- Dans le cahier des charges du prestataire, définir un temps de formation des usagers à l'utilisation du matériel et un reporting détaillé sur le temps d'utilisation par usager pour identifier l'impact de l'action
- Veiller à ce que le lieu de retrait des broyeurs soit à proximité des gisements de boisements et/ou des voies de communication (moins de 15 minutes de trajet aller)

## Conclusion / évolution

La demande croissante et les avis des usagers enquêtés démontrent **un fort intérêt pour le broyage**. L'analyse montre que ce type de **matériel semi-professionnel est plus adaptée aux besoins des collectivités** ou à des gros chantiers de particuliers. Or les Communes ont moins bénéficié du service que les années précédentes (minimum 4h de broyage pour optimiser les déplacements et le coût).

Dans le cas de gros chantiers de particuliers, ces derniers proposent de contribuer via une **participation financière**.

C'est pourquoi depuis septembre 2020, les usagers sont **réorientés vers des professionnels du broyage** (prestation, location, vente) qui constatent une augmentation nette des ventes et locations et envisagent d'étoffer leur offre.

Depuis novembre 2020, les broyeurs sont **répartis dans 4 communes en prêt exclusif aux communes** ou associations dont l'objet social est d'entretenir des terrains arborés. Face à l'engouement pour le broyage, certaines communes préparent des actions de broyage en 2021 pour leurs administrés, en partenariat avec le Sycodem.

---

## Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | BROYEUR | ZONE RURALE | MENAGE | GESTION DE PROXIMITE | OPERATION PILOTE  
| BIODECHET | DECHETS VERTS

## Dernière actualisation

Avril 2021

Fiche réalisée sur le site [optigede.ademe.fr](http://optigede.ademe.fr)

sous la responsabilité de son auteur

## Contact ADEME

Florence VEILLET

[florence.veillet@ademe.fr](mailto:florence.veillet@ademe.fr)

Direction régionale Pays de la Loire